

Les indices de la semaine :

Climatologie

Choux :

Mouche du chou:

Artichaut 2 ans et +:

Pucerons verts :

Pucerons noirs :

Limaces :

Carotte :

Mouche de la carotte :

Salades :

Adventices :

Limaces:

Oignon et échalote :

Mouche de l'oignon :

Poireaux :

Mineuse :

Abeilles et pollinisateurs



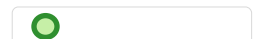
Salades paillées et binage de l'inter-planche (Photo CA BZH)

Démonstration de matériel de binage sur le rang et d'interface de binage avec guidage camera prévue mercredi 20 avril à Sibiril (29).

(Contact Chambre d'agriculture de Bretagne 02-98-69-17-46)

Légende :

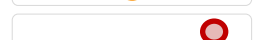
Dégâts ou risques faibles



Dégâts ou risques moyens



Dégâts ou risques forts



Informations climatiques :

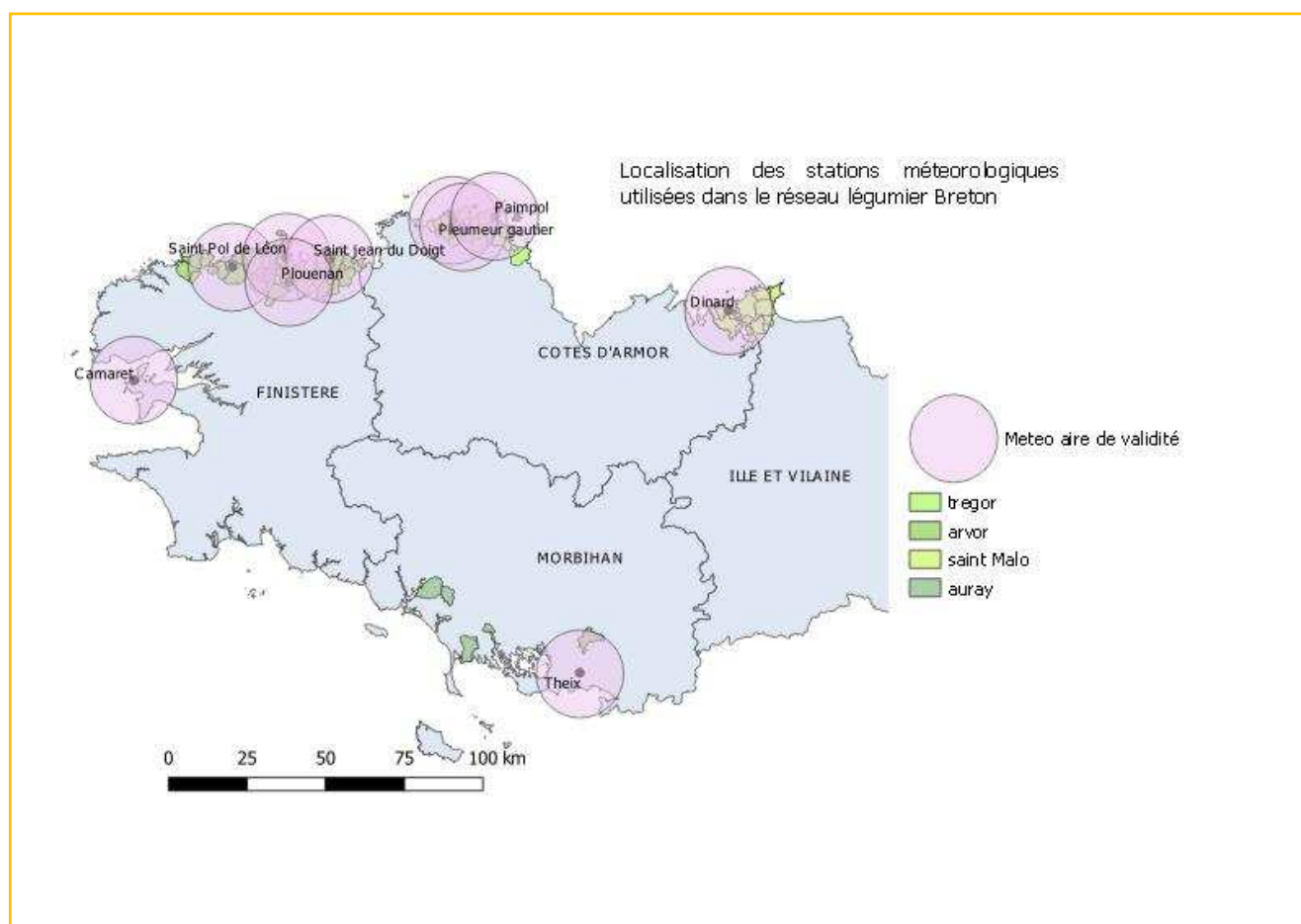
Des températures élevées et des précipitations faibles et très irrégulièrement réparties (-52% des normales sur mars) succèdent à un mois de février également sec.

Pour le début avril : Fin de l'épisode anticyclonique...retour de conditions plus fraîches et humides.

Pluviométrie (mm)	Mars	1-7 Avril
Paimpol(22)	51.4 (61.7)	2.0 (44.3)
Pleumeur G (22)	42.6 (67.2)	3.8 (41.1)
Camlez (22)	57.9 (69.9)	6.6 (44.1)
St Jean du Doigt (29)	43.5 (50.5)	4.2 (46.3)
Plouenan(29)	50.3 (72.3)	12.6 (44.9)
Saint Pol (29)	41.9 (58.7)	3.8 (54.1)
Plounevez Lochrist (29)	47.1 (56.7)	20.6 (59.2)
Camaret (29)	34.4 (70.9)	9.6 (70.9)
Dinard (35)	34.9 (47.3)	2.6 (49.2)
Theix (56)	0.8 (70.0)	2.0 (54.0)

Températures (°C)	Mars	1-7 Avril
Paimpol(22)	9.7 (7.9)	7.8 (10.1)
Pleumeur G (22)	9.6 (8.0)	7.2 (10.1)
Camlez (22)	9.2 (8.1)	7.4 (10.2)
St Jean du Doigt (29)	9.5 (8.2)	7.7 (10.3)
Plouenan (29)	10.3 (8.6)	7.5 (11.0)
Saint Pol (29)	10.0 (8.3)	8.5 (10.2)
Plounevez Lochrist (29)	9.8 (8.3)	7.8 (9.9)
Camaret (29)	10.7 (8.3)	8.8 (10.7)
Dinard (35)	9.8 (7.9)	7.0 (10.0)
Theix (56)	11.2 (9.3)	7.2 (12.0)

Entre parenthèses : Normales mensuelles saisonnières



Choux

Mouche du chou (*Delia radicum*) :

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations	Evolution (sur 7 jours)
Finistère	2 parcelles	Niveau de ponte de mouche : 2.7 mouche/feutrine et pour 7 jours	
Côtes d'Armor	6 parcelles	Pontes de mouche : 2.2 mouches/feutrine et pour 7 jours), 3 parcelle au dessus des seuils.	

	vol	pontes	larves
Theix(56)			
Saint Pol(29)			
Camaret(29)			
Pleumeur(22)			
Dinard(35)			

Le seuil de risque se situe à **7 mouche/piège/semaine**.

Absence ou début

En cours

pic

Simulation SWAT 07/04-2022

Ce 1er vol concerne les brocolis et les choux d'été ainsi que les mottes préparées en ferme.

Les plants sont à protéger impérativement, ou devront être bâchés pour éviter les attaques. Les semis de radis et de navets doivent faire l'objet d'une protection par filets.

Les plantations en mottes ne doivent pas être enfouies trop profondément pour ne pas laisser aux mouches la possibilité de pondre au dessus du collet.

Mycosphaerella :

Feuillage parfois atteint sur des variétés sensibles, les dégâts sont peu significatifs sur choux tardifs cette saison.

Pigeons/ Corvidés:

Le feuillage des choux représente une source de nourriture importante pour les pigeons pendant la saison hivernale et printanière. Les bordures de parcelles sont localement très dégradés.

Les prélèvements affectent fortement la reprise des brocolis imposent le bâchage des parcelles les plus exposées.

Les modes d'effarouchement mis en place sont opérants.

On enregistre une présence abondante des lièvres qui consomment également du feuillage et ne sont pas contrôlés par les clôtures.



Mycosphaerella sur feuille de chou-fleur

(Photo CA BZH)

Artichaut 2 ans et + :

Avancement des cultures :

Début de l'initiation florale des artichauts de 2 ans. Dédrageonnage et implantations précoces des dragons en cours.

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations	Evolution (15 jours)
Côtes d'Armor	7 parcelles fixes (2 et 3 ans)	Pucerons verts très fréquents. Pas de pucerons noirs. Auxiliaires : Entomophthorales abondants. Limaces fréquentes	
Finistère	10 parcelles fixes (2eme année)	Pucerons verts sur 90% des parcelles et sur tous les plants, abondance faible à moyenne. Pucerons noirs : Quelques individus 'ça et là' ce qui correspond à une phase de colonisation. Auxiliaires très présents (Entomophthorales et momies). Fréquence des limaces en hausse.	

Pucerons verts :

Encore très abondants, mais fortement mycosés. Leur présence est plutôt bénéfique dans la mesure où ils attirent les auxiliaires qui réguleront ultérieurement les populations de pucerons de pucerons noirs beaucoup plus préjudiciables.

Pucerons noirs (*Aphis fabae*):

En phase de dissémination. Actuellement il s'agit la plupart du temps d'individus isolés sur quelques plants. Leur abondance futur est un équilibre entre la pression de prédation et des conditions climatiques qui leur seront plus ou moins favorables.

Selon les saisons, ils peuvent disparaître sans aucune conséquences pour la culture ou se développer par foyers importants dans les capitules et compromettre la qualité des récoltes.

Le risque sanitaire reste faible sur les stades de pré-montaison de la culture.

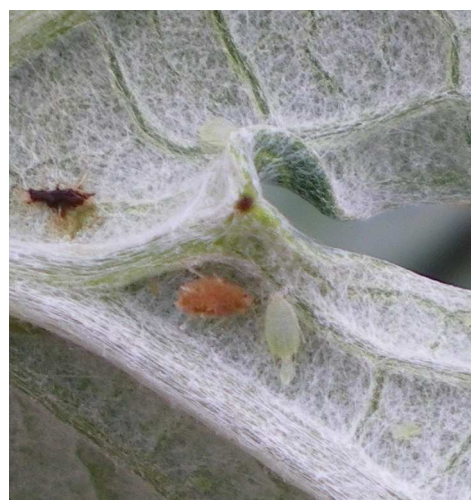
Insectes auxiliaires :

Les champignons entomophthorales sont très présents ce printemps. On commence à apercevoir quelques syrphes et coccinelles.

Limaces :

Des populations de limaces grises adultes plutôt abondantes sur les vieux artichauts.

Leur nuisibilité est importante au stade initiation des capitules, en provoquant des destructions de l'épiderme des bractées. Ces dégâts peuvent également favoriser la pénétration de bactéries.



Pucerons mycosés (photo CA BZH)



Puceron noir et syrphé (Photo CA BZH)



Carottes :

L'emblavement en carottes est encore limité, les semis sont réalisés sous bâches.

Mouche de la carotte (*Psila rosae*):

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations
Finistère		<i>Dispositif en cours de mise en place</i>
Morbihan	2 parcelles	Plouhinec : 0, Sulniac : 0

Le seuil de risque se situe à **1 mouche/piège/semaine**.

	vol	pontes	larves
Auray (56)	●	●	○
Saint Pol(29)	●	●	○
Ploumoguer (29)	●	●	○
Pleumeur(22)	●	●	○
Dinard(35)	●	●	○

(simulation SWAT du 07/04/2022)

- Absence ou début
- En cours
- pic



Photo Puneet Varma (site alchetron).com

En général à cette période de l'année le bâchage thermique des semis est systématique. Le risque de présence de la mouche est faible.

Salades :

Croissance correcte en ce début de saison avec une bonne homogénéité des cultures.

Les salades sont parfois bordées sur la couronne extérieure suite aux coups de vent.

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations	Evolution (7 jours)
Finistère	10 parcelles	Situation saine.	➡

Adventices :

Les levées de mauvaises herbes sont gérées par binage, occultation avec paillage biodégradable et réalisation de faux semis.

Limaces :

Seul risque significatif cette semaine. Protection des bordures avec des phosphates ferriques, (biocontrôle efficace) et contrôle du risque d'infestation par pose de pièges aluminisés sur les nouvelles parcelles à emblaver.



Binage d'allées (Photo CA BZH)

Oignons et échalotes

Mouche de l'oignon (*Delia antiqua*):

Le modèle SWAT indique un début de vol de mouche mais pas de pontes.

	vol	pontes	larves
Auray (56)	●	●	●
Saint Pol(29)	●	●	●
Ploumoguer(29)	●	●	●
Pleumeur(22)	●	●	●
Dinard(35)	●	●	●

- Absence ou début
- En cours
- pic

La mouche de l'oignon provoque des dégâts dans les semis et creuse des galeries dans les plantes plus âgées. Elle s'attaque également au poireau et à l'échalote, mais ses dégâts sont peu marqués dans le Finistère nord.

Elle se nymphose au sol et peut développer une seconde génération. L'utilisation de voiles anti-insectes est conseillé dans les zones à risque

Simulation SWAT 07/04-2022

Prophylaxie : Culture sur paillage, absence de fumier avant une culture d'allium.

Poireaux :

Mineuse du poireau (*Phytomyza gymnostoma*) :

La mouche mineuse est signalée dans le bassin normand où des piqûres de nutrition sont repérées sur les 'pièges ciboulettes'. Pas d'observations en Bretagne.



Bâche non tissée de protection contre la mouche sur poireau (Photo CA BZH)

La mouche mineuse fait 2 générations/an, le vol de printemps a lieu en avril.

Les femelles se nourrissent en piquant le feuillage (ce sont ces symptômes qu'on observe sous l'aspect d'alignements de points blancs sur les feuilles).

Les œufs sont déposés sur le feuillage, les asticots pénètrent dans les feuilles et creusent des galeries jusqu'au fut, les adultes de 2ème génération émergent en fin d'été.

Le suivi des vols est réalisable avec des pots de ciboulettes placés à proximité des parcelles et attirant fortement les mouches.

Abeilles et autres pollinisateurs :

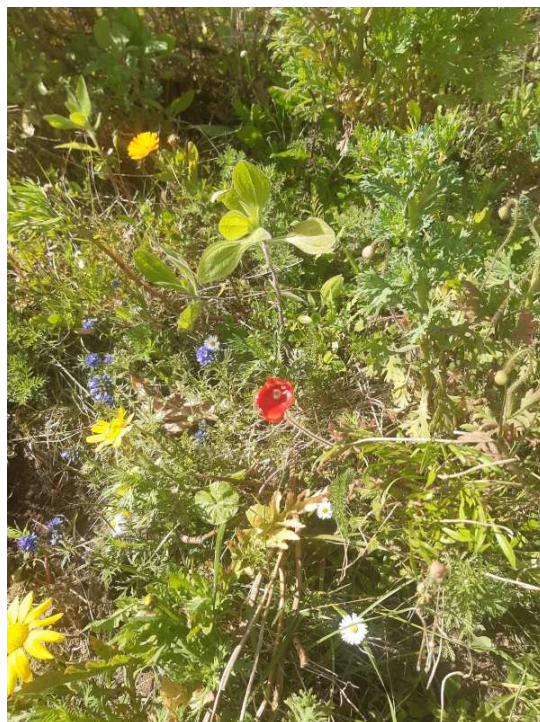
Avec l'avancement de la saison, les insectes pollinisateurs se rencontrent sur les adventices fleuries et les plantes de bordure. Cette classe d'insecte fournit de nombreux services écologiques et ont un rôle économique considérable. Ils doivent être préservés :

- Par la mise en place de **couverts mellifères** (Consulter www.ecophytopic.fr) ou la préservation des plantes fleuries de bordures (Plantes messicoles).
- En respectant les **règles d'usage** des insecticides : Interdiction d'emploi en période de floraison ou de production d'exsudats sauf si l'intervention a lieu en dehors des périodes de butinage **et** que le produit (insecticide ou acaricide) utilisé bénéficie d'une mention 'abeilles'.
- En respectant la **règlementation sur les mélanges** : Respecter en particulier un délai de 24h entre l'application d'une Pyrethrine (en premier) et d'une Triazole
- En **évitant la dérive** des traitements en dehors des parcelles et vers les ruchers.
- En **communiquant avec les apiculteurs** sur les mesures à prendre pour limiter les risques.

Consulter la [Note nationale abeilles et pollinisateurs](#)



Abeille sur fleur de colza (Photo CA BZH)



Couvert mellifère (Photo CA BZH)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

Les observations contenues dans ce bulletin ont été réalisées par les partenaires suivants : CA BZH, TSM.

Direction de publication

Chambre d'agriculture de Bretagne, 12 Avenue du Général
Borgnis Desbordes BP 398 Vannes 56009

Lise Lollivier, animatrice filière, Tel : 06 31 11 48 05

Rédigé par :

Chambres d'agriculture de Bretagne
Antenne de St Pol, Kergompez,
29250 St Pol de Léon

Nicolas Mezencev, animateurs légumes. Tél : 02 98 69 17 46

Comité de relecture :

Chambres d'agriculture de Bretagne,
DRAAF-SRAL,
CATE, TSM